

AMÉNAGEMENT D'UNE BUTTE À GLISSER DANS UNE COUR D'ÉCOLE

**Proposition de bonnes pratiques pour
offrir des aménagements attrayants,
accessibles et sécuritaires**

Janvier 2022



INTRODUCTION

Ce bref document est inspiré d'expériences observées sur le terrain et des documents **Aires de glissade: guide d'aménagement et de gestion (2006) et du **Guide d'aménagement, de gestion et d'exploitation des aires de glissade** (2021) par l'Association québécoise du loisir municipal(AQLM), en collaboration avec neuf grandes villes et en partenariat avec le ministère de l'Éducation du Québec. Ces guides sont des ressources disponibles pour vous accompagner dans vos projets d'aires de glissade de toutes envergures.*

Enjeux

La glissade est une activité très appréciée et demandée par les élèves et les familles, mais elle est peu offerte dans les cours d'écoles par manque d'information sur sa construction, sa gestion et son animation. D'autres part, les gestionnaires (centre de services scolaire, direction) sont préoccupés par les moyens à mettre en place pour offrir une activité sécuritaire.

Objectif

Proposer des bonnes pratiques d'aménagement, d'entretien et d'encadrement qui permettront d'offrir une activité de glissade sécuritaire, stimulante et simple à organiser dans la cour d'école.

Les recommandations proposées dans ce document sont pour l'aménagement d'une **butte à glisser classifiée comme débutante** qui demande une zone d'arrêt de courte distance. Ce type de butte à glisser a pour objectif d'offrir une animation active et de courte durée lors des récréations scolaires. Le niveau de défi est plus faible mais son utilisation est plus autonome et sécuritaire.

5 ÉLÉMENTS CLÉS POUR UNE ACTIVITÉ DE GLISSADE SÉCURITAIRE

Lors de la conception de votre projet de butte à glisser, vous devrez tenir compte de cinq éléments essentiels pour une pratique sécuritaire:

L'aménagement

L'affichage

Les équipements

L'entretien

L'animation/surveillance

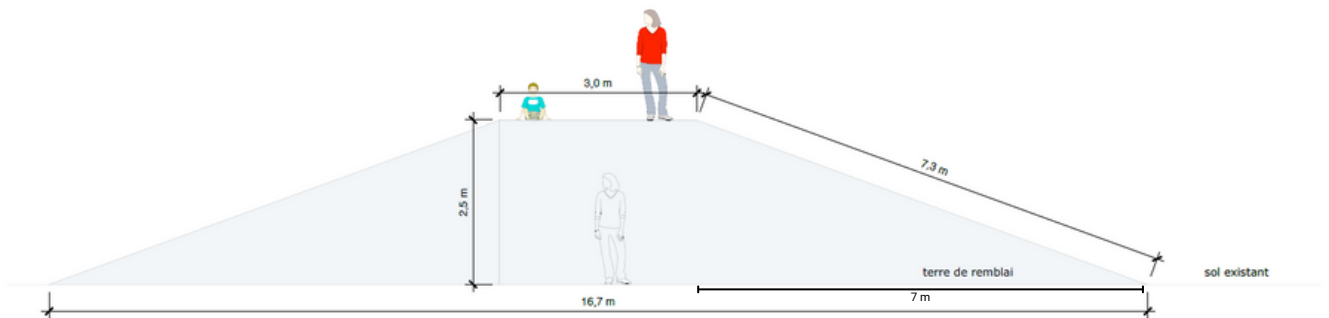
AMÉNAGEMENT

La butte peut être naturelle (pente naturelle déjà existante dans la cour d'école) ou travaillée mécaniquement (butte réalisée à partir des précipitations de neige reçue dans la cour d'école).

Caractéristiques recherchées

Voici les caractéristiques de base souhaitées pour une butte à glisser débutante :

- Hauteur de la butte : ± 3 m
- % de pente de la butte : de 25% à 30%
- Grandeur de la zone de départ (sur le dessus de la butte) : plateau de $\pm 3\text{m}^2$, plat
- Longueur de la zone d'évacuation (dégagement) : ± 10 m sans obstacles, sans activités autres que la glissade
- Identification d'une zone de remontée : sur le côté de la butte, identifiée par des cônes, des drapeaux ou un escalier de neige



Plan d'une butte à glisser simple (image : Camille Trillaud-Doppia, architecte, L'Atelier des paysages)

Recommandation : Si la cour d'école dispose d'une butte ou d'une pente naturelle qui ne respecte pas ces caractéristiques, il est suggéré d'effectuer une évaluation personnalisée des conditions nécessaires pour une pratique sécuritaire.



Butte aménagée à l'École Bourg de Carleton-sur-Mer qui sert à la glissade en hiver (photo: Magalie Forest)

AMÉNAGEMENT (suite)

Une butte travaillée mécaniquement peut être réalisée en collaboration avec une entreprise de déneigement sur un site identifié au début de l'hiver. **Il est recommandé que la butte à glisser soit aménagée sur un site différent du dépôt de neige de la cour d'école** pour éviter que l'aménagement soit toujours à recommencer (escalier de monter, plateau sur le dessus de la butte, pente de la zone de glissade, etc.). De plus, dans le choix de l'endroit, il faut déjà penser à la fonte de la butte, donc à l'écoulement et au drainage de l'eau pour éviter l'accumulation d'eau dans la cour au printemps.

Une fois la butte de glisse créée, elle continuera de grossir naturellement selon les précipitations de neige, mais aucune neige supplémentaire ne sera mécaniquement ajoutée. La suite du déneigement de la cour d'école sera effectuée sur le site de dépôt de neige identifié par l'école et les enfants n'auront pas le droit de jouer ou glisser sur le dépôt.

Une fois l'aménagement complété, les utilisateurs devraient être en mesure d'identifier:

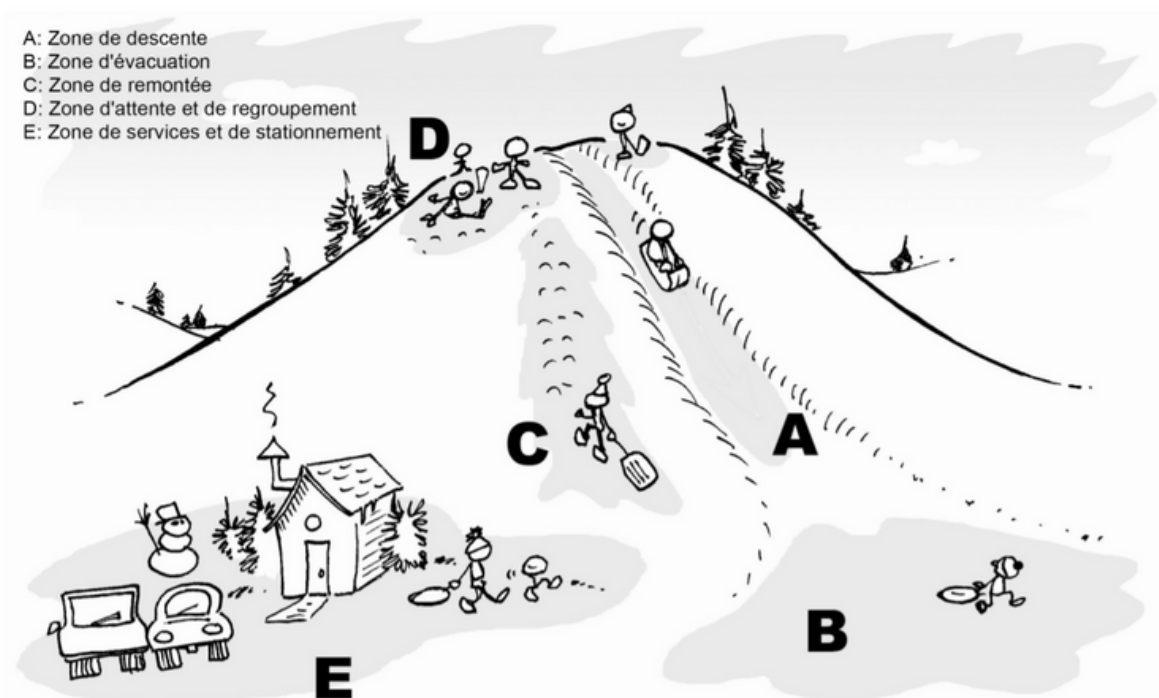
La zone de descente: clairement délimitée par une bordure et réservée à la descente;

La zone d'évacuation: espace sans obstacle délimité par des cônes. Les utilisateurs doivent rapidement quitter cette zone et elle ne doit pas être utilisée pour d'autres activités;

La zone de remontée: clairement identifiée par l'aménagement d'un escalier ou d'éléments de repère qui guideront les utilisateurs;

La zone d'attente: surface plane sur le dessus de la butte assez grande pour accueillir l'utilisateur qui se prépare à glisser et un utilisateur qui attend son tour.

L'ensemble de l'aménagement combiné à l'affichage des règles de sécurité devrait permettre aux utilisateurs de profiter de la butte à glisser de **façon autonome et instinctive**.



AMÉNAGEMENT (suite)



Butte travaillée mécaniquement, aménagée à l'École Le Phare de Port-Daniel-Gascon (photo: tirée d'une vidéo sur la page Facebook de l'école Le Phare)



Butte travaillée mécaniquement (photo tirée de l'article de 100 degrés «Cour d'école : conseils d'aménagement pour des récréations plus actives»).

AFFICHAGE

Il est important de prévoir un panneau d'affichage avec le code de conduite et de sécurité pour la butte à glisser. Celui-ci doit être bien visible à proximité de la butte et doit inclure les informations suivantes :

- Les bonnes pratiques d'utilisation de la butte à glisser
- Les heures d'accès (optionnel)
- Les équipements de glisse permis
- Les éléments interdits
- Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte
- Les conditions de la piste
- Un numéro d'urgence et en cas de bris

Exemple d'affiche à personnaliser (gabarit disponible sur demande à l'URLS GÎM) :

BUTTE À GLISSER

SURVEILLANCE

À l'école, je glisse en présence d'un professeur.
Le soir ou les fins de semaine, les enfants de 8 ans ou moins doivent être accompagnés d'un adulte.

POUR TA SÉCURITÉ

Quitte le bas de la pente le plus vite possible
Utilise l'espace prévue pour remonter
Porte une attention spéciale à la sécurité des plus petits

ÉQUIPEMENTS DE GLISSADE CONSEILLÉS:

«Crazy carpet» Soucoupe



SONT INTERDITS:

Skis, planches à neige, luge, chiens
Tout objet jugé dangereux

BUTTE DANGEREUSE = FERMÉE

S'il y a un cône en haut et au bas de la butte à glisser, c'est que c'est **FERMÉ**
(Ex: glace, boue, trou)



URGENCE : 911 POUR SIGNALER UN BRIS OU UNE SITUATION: 418-XXX-XXXX



ÉQUIPEMENTS

Il est suggéré de tester et de fournir les traîneaux permis pour l'utilisation de la glissade en fonction de la grosseur de la butte et de l'espace disponible. Les équipements permis doivent être indiqués sur le panneau d'affichage.

La «crazy carpet» et la soucoupe sont des exemples d'équipements adaptés pour une petite butte à glisser. Le choix et l'offre de traîneaux est très important afin de rendre cette activité attrayante (plaisir et défi) et sécuritaire (gestion adéquate du risque).

Il est recommandé d'avoir des traîneaux en quantité suffisante pour le nombre d'utilisateurs souhaités et de prévoir un lieu de rangement à proximité de la butte à glisser ou de la porte d'accès à la cour d'école.

Port du casque

Considérant la hauteur de la pente, l'aménagement et l'affichage qui sont proposés, le port du casque n'est pas jugé nécessaire pour l'utilisation d'une butte à glisser qui correspond aux caractéristiques d'une butte à glisser débutante.

ENTRETIEN

Il faut déterminer un responsable qui fera une vérification journalière de la butte à glisser en fonction de la météo. Voici des situations qui pourraient nécessiter une fermeture de la butte à glisser : glace qui empêche l'arrêt ou la circulation sécuritaire des utilisateurs, pluie verglaçante, accumulation d'eau, manque de neige, bris dans la piste (trous ou «jumps»).

En cas de danger, la butte doit être **réparée ou fermée**. L'utilisation de cônes en haut et en bas de la butte permet d'identifier facilement la fermeture de la butte à glisser. Il est aussi recommandé d'informer l'équipe-école (ex: intercom, communication interne) lorsqu'il y a fermeture de la butte à glisser.

En cas de bris ou de précipitation de neige, une équipe «d'entretien» doit être nommée afin d'aménager adéquatement les zones de descente, d'évacuation, de montée et d'attente. Il est important de disponibiliser des pelles pour effectuer cette tâche. L'équipe d'entretien peut être un groupe d'élèves sous la supervision d'un responsable adulte.

À chaque jour, un **Rapport de vérification quotidienne** (voir annexe 1) devrait être complété afin de noter l'état de la butte à glisser (ouverte ou fermée) et les travaux d'entretien réalisés. Cette tâche doit être réalisée par le responsable et son équipe d'entretien et être archivé dans le **Guide de gestion/animation de la cour d'école***.

*Le **Guide de gestion/animation de la cour d'école** regroupe la liste des équipements et des règles de conduites souhaités dans la cour d'école. Un gabarit est disponible sur demande à l'URLS GIM.

ANIMATION/SURVEILLANCE

Du point de vue légal, il n'y a pas d'obligation de surveillance d'une butte à glisser, mais nous recommandons la supervision par un adulte pour les enfants de 8 ans et moins.

Dans un cadre scolaire, la présence d'un surveillant/enseignant est toutefois fortement recommandée lors de l'utilisation de la butte à glisser. En dehors des activités scolaires, la présence d'un adulte accompagnateur sera suggérée sur le panneau d'affichage placé sur le site. Cette information peut aussi être mentionnée dans vos différents outils de communications aux parents (infolettre, médias sociaux).

Si le site est très utilisé les soirs et les fins de semaine par la communauté, il est conseillé d'informer la municipalité de l'aménagement d'une butte à glisser dans la cour d'école afin de prévoir une collaboration pour la surveillance et l'entretien si nécessaire.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le but premier de la butte à glisser est d'offrir une activité de plein air hivernale amusante pour les jeunes. En tenant compte des recommandations présentées dans ce document, vous vous assurerez que cette activité est sécuritaire et agréable à gérer pour tous les intervenants impliqués dans cette activité (surveillants, déneigeurs, direction, parents, etc.).

Des outils pour vous aider

Afin d'offrir une activité agréable et sécuritaire pour tous, nous vous proposons de suivre les étapes suivantes:

1. À l'automne, un responsable de la butte à glisser doit être identifié. Cette personne aura la responsabilité de compléter le **Plan d'aménagement et d'entretien (Annexe 1)**.
2. Dès la mise en fonction de la butte à glisser, un **Rapport de vérification journalier (Annexe 2)** devrait être complété afin de confirmer que la butte à glisser est ouverte ou fermée ainsi que les travaux d'entretien qui sont réalisés.
3. Ces documents doivent être archivés, idéalement, dans le **Guide de gestion/animation de la cour d'école**.

En vous appuyant sur cette démarche (les cinq éléments clés) et en utilisant ces outils, vous démontrez que vous avez travaillé à anticiper ce qui est raisonnablement prévisible et que vous avez agi de façon prudente et diligente dans la prévention des risques. En cas d'incident, vous serez en mesure de présenter toutes les actions préventives qui ont été mises en place pour offrir une activité sécuritaire.

Bonne glissade à tous!

ANNEXE 1 - BUTTE À GLISSER

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN

Année scolaire: _____

Responsable de la butte à glisser: _____

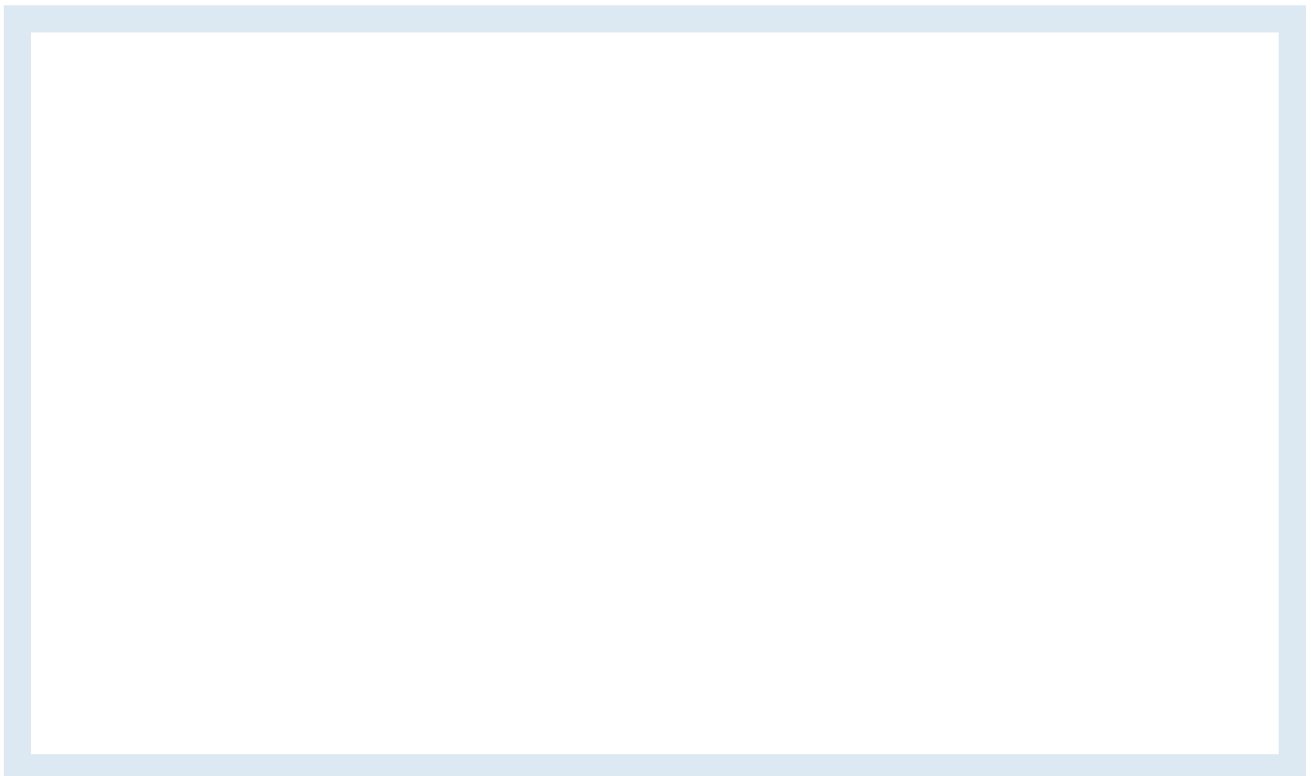
Nom de l'entrepreneur qui fera l'aménagement de la butte à glisser: _____

Dans le plan d'aménagement de la butte à glisser, nous avons tenu compte des éléments suivants:

- À sa construction, la butte aura une hauteur maximum de 3 m
- La pente de glisse aura une pente maximum de 30%
- Les zones de glisse et de montée seront identifiées
- Une zone d'évacuation sans obstacle de minimum 10 m est disponible
- Une zone d'attente d'une superficie de 3m² sur le dessus de la butte sera aménagée
- Une affiche avec le code de conduite et de sécurité sera installée près de la butte
- Une équipe d'entretien sera créée
- Un rapport de vérification quotidienne sera complété

Décrivez comment vous ferez l'entretien de la butte à glisser: _____

Plan de la butte à glisser dans la cour (identifier l'emplacement de la butte dans la cour, la direction de la glissade, le lieu identifié pour la montée, la grandeur de la zone d'évacuation)



Signature de la direction: _____

Plan approuvé par la direction le (date): _____

ANNEXE 2 - BUTTE À GLISSER RAPPORT DE VÉRIFICATION QUOTIDIENNE

Semaine du _____ au _____

À vérifier à chaque matin:

- La condition et la quantité de la neige
- S'il y a des bris (trous, «jumps») sur la butte à glisser
- On effectue les travaux d'entretien des zones de montée, d'attente et de glisse si nécessaire

On ferme si:

- Présence importante de glace qui pourrait rendre la montée, l'attente, la glisse ou le freinage dangereux
- L'accumulation d'eau
- Manque de neige
- Vous n'avez pas le temps de faire les travaux de réparation de la butte

FERMETURE = cônes en haut et en bas de la butte + message immédiat à toute l'équipe-école

Lundi

État de la butte à glisser :

ouverte fermée

Initiales : _____

Détails supplémentaires :

Mardi

État de la butte à glisser :

ouverte fermée

Initiales : _____

Détails supplémentaires :

Mercredi

État de la butte à glisser :

ouverte fermée

Initiales : _____

Détails supplémentaires :

Jeudi

État de la butte à glisser :

ouverte fermée

Initiales : _____

Détails supplémentaires :

Vendredi

État de la butte à glisser :

ouverte fermée

Initiales : _____

Détails supplémentaires :